

République Française

Département de l'Aube

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Bar-sur-Aube

SEANCE DU 28 AVRIL 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
27	24	24 + 3 pouvoirs

Date de convocation
15 avril 2026
Date de publication
29 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril à dix-neuf heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu à l'hôtel de Ville, sous la présidence de **Philippe BORDE**, Maire.

Présents : Rui-Manuel ABRANTES, Michel AUBRY, Evelyne BOCQUET, Philippe BORDE, Anthony CARRE, Anita DANGIN, Serkan DANISKAN, Kévin DE AMARAL, Marie-José DECHANET, Simone DEVAUX, Carine ERARD, Claudine ERARD, Nadine HERRERO, Pierre Frédéric MAITRE, Carmen MONNE, Vincenzo NATELLA, Hugo PINTO, Régis RENARD, Véronique ROUSSEL, Eric SLANGEN, Virginie VAIRELLES, Denis VERGEOT, Serge VOILLEQUIN, Lucienne WOJTYNA.

Représentés : Marie-Christine JANISEK pouvoir donné à Simone DEVAUX, Emmanuel PROVIN pouvoir donné à Denis VERGEOT, Jean-Baptiste SCHREINER pouvoir donné à Evelyne BOCQUET.

Madame Simone DEVAUX a été nommée secrétaire de séance.

N° de délibération : 21_28042026

N°21 : BUDGET LOTISSEMENT « LES JARDINS DE LA DHUYS » 2026
Rapporteur : Madame Claudine ERARD

Le rapporteur propose au conseil municipal d'adopter le budget du lotissement « LES JARDINS DE LA DHUYS » 2026, tel que composé ci-dessous :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses de fonctionnement :	249 218.91 €
Autres charges de gestion courante :	10,00 €
Report Déficit reporté :	70 756.91 €
Opérations d'ordre :	178 452.00 €
Recettes de fonctionnement :	291 785.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses d'investissement :	241 903.46 €
Report Déficit reporté :	63 451.46 €
Opérations d'ordre :	178 452.00 €
Recettes d'investissements :	241 903.46 €

Le budget 2026 du lotissement « LES JARDINS DE LA DHUYS » s'équilibre en dépenses et en recettes sur la section d'investissement et est en suréquilibre en section de fonctionnement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité :

Par 22 voix POUR, 1 CONTRE (Mme Monne) et 4 ABSTENTIONS (M. Abrantès, M. Vergeot, M. Provin pouvoir à M. Vergeot et Mme Roussel)

- **APPROUVE** le budget 2026 du lotissement « LES JARDINS DE LA DHUYS ».

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme au registre des délibérations
Philippe BORDE, le Maire de Bar-sur-Aube



.....*Simone Derley*....., secrétaire de séance

Derley